

DDT 72 - REMA (SD)  
19 boulevard Paixhans  
72000 LE MANS

A Le Mans, le 10-10-2022

N/Réf.: 2022-002571 et 2022-002572  
Dossier suivi par : Arnaud LEFEUVRE,  
Mél. : arnaud.lefeuvre@ofb.gouv.fr  
V/Réf. :

Objet : Contestation du classement en cours d'eau, commune de Courgains.

Suite à l'examen du dossier de demande que vous m'avez transmis pour avis le 03/05/2022, relatif à une contestation du classement en cours d'eau BCAE et police de l'eau d'un tronçon, localisé sur la commune de Courgains et présenté par Monsieur CHAPLAIN Nicolas et l'EARL PRESSAUSSOUS, je vous fais part de mes observations sur le volet milieu aquatique.

### **1. Contexte de la demande d'avis.**

La présente demande établie par Monsieur CHAPLAIN Nicolas et l'EARL PRESSAUSSOUS est une contestation du classement en cours d'eau BCAE et Police de l'eau d'un tronçon présent sur la commune de Courgains, à proximité du lieu-dit « Château Girard ».

### **2. Expertise de terrain.**

Le tronçon sur lequel porte la contestation du classement en cours d'eau se trouve sur le bassin versant du ruisseau de la Malherbe, affluent en rive droite de l'Orne Saosnoise et a fait l'objet d'une expertise de terrain en date du 05/08/2022.

L'expertise de l'OFB s'est appuyée sur l'article L.215-7-1 du code de l'Environnement et l'instruction du gouvernement relative à la cartographie et l'identification des cours d'eau du 3 juin 2015. Cette instruction a été présentée en COFIL Cartographie des cours d'eau et les critères de détermination des cours d'eau présentés lors de cette réunion ont été unanimement validés par les membres de ce COFIL.

L'application stricte des critères du code de l'Environnement a amené l'OFB à conclure qu'une partie du tronçon, dont fait l'objet cette contestation, n'est pas un cours d'eau au sens de l'article L. 215-7-1 du code de l'environnement.

En effet, la portion amont de ce tronçon ne possède pas de source identifiée, ni d'écoulement le jour de notre visite. Il s'apparente à un simple fossé. Le ruisseau prend sa source, un peu plus en aval, au droit d'une émergence et d'une zone humide.



La fiche de détermination de cours d'eau relative à cette expertise et permettant de délimiter précisément l'écoulement ayant le statut de cours d'eau sera jointe à ce présent avis.

### 3. Conclusion

Au vu de ces éléments, l'Office Français de la Biodiversité considère que l'expertise du 05 août 2022 permet de conclure au statut de fossé pour une partie du tronçon concerné par cette demande de contestation.

Cette expertise sera transmise à la DDT et soumise à consultation du public avant modification de la carte préfectorale des cours d'eau de la Sarthe.

Copie à :

LARDUINAT Thibaut

Fiche de détermination en cours d'eau : HC22\_515\_dclmt\_ChâteauGirard\_Courgains



Données générales				
Date :	05/08/2022	limites du tronçon	données GPS	
Opérateur (s) et organisme :	OFB		X (en dd)	Y (en dd)
A LEFEUVRE		aval		
Commune :	Courgains	amont		
Lieu-dit :	Château-Girard	Conditions d'observation :		
Nom usuel (si information) :	La Malherbe	<input type="checkbox"/> < 8j sans pluies (10 mm dans les 8 jours) <input type="checkbox"/> > 8j sans pluies n° photos : <input type="text"/>		
Référentiel cartographique actuel :	<input checked="" type="checkbox"/> Scan 25 IGN (Année : .....) <input type="checkbox"/> BD TOPO <input type="checkbox"/> Orthophotoplan + MNT <input type="checkbox"/> BCAE			
Critères de qualification des COURS D'EAU (cumulatifs)				
Alimentation par une source				
<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Indéterminé	Type de source : 1) Ponctuelle : <input type="checkbox"/> fontaine <input type="checkbox"/> lavoir <input type="checkbox"/> mare <input type="checkbox"/> plan d'eau <input type="checkbox"/> mouillère <input type="checkbox"/> émergence clairement identifiée 2) Diffuse : <input type="checkbox"/> zone drainée <input type="checkbox"/> prairie humide <input type="checkbox"/> zone humide <input type="checkbox"/> bois humide Autres : <input type="text"/>			
Débit suffisant une majeure partie de l'année				
<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Indéterminé	Fréquence d'écoulement : <input type="checkbox"/> permanent <input type="checkbox"/> intermittent <input type="checkbox"/> indéterminé			
Lit naturel à l'origine				
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé	Information historique <input type="checkbox"/> Cassini <input type="checkbox"/> Cadastre napoléonien <input type="checkbox"/> Etat major <input type="checkbox"/> Autre: <input type="text"/>			
Cas particuliers : Critères supplémentaires				
Berges supérieures à 10cm				
<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON			
Substrat diversifié et différencié				
<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON			
Continuité Amont/ Aval				
<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON			
Vie aquatique				
<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Indéterminé <input type="checkbox"/> poisson : <input type="checkbox"/> macroinvertébré : <input type="checkbox"/> végétation inféodée aux milieux aquatiques				
Statut (cf logigramme)				
Statut déterminé grâce à : <input checked="" type="checkbox"/> Critères cumulatifs (Grille 1) <input type="checkbox"/> Critères supplémentaires (Grille 2)				
<input type="checkbox"/> COURS D'EAU <input type="checkbox"/> COURS D'EAU ENTERRE <input type="checkbox"/> TALWEG <input checked="" type="checkbox"/> FOSSE <input type="checkbox"/> AUTRE: <input type="checkbox"/> si doute , renouveler cette démarche à une période hydrologique ultérieure				
Ident_OFB:HC22_515				

